

Questions/Réponses 5000038750 **Coûts unitaires de l'électricité au Canada – À l'appui de la modélisation économique.**

Q-1 Sujet : Budget

MF1 dit « Environnement Canada a réservé pour ce projet un maximum de 50 000 \$, taxes non comprises. » Est-ce que le budget de 50 000 \$ comprend les déplacements

R-1 Oui, le budget de 50 000\$ comprend les déplacements

Q-2 - Sujet: Étude précédente Pouvez-vous confirmer si une étude similaire sur les coûts unitaires d'électricité au Canada a déjà été effectuée pour ECCC? Si oui, ECCC peut-il fournir une copie de l'étude précédente?

R-2 Oui, en 2012, une étude similaire a été réalisée pour ECCC par un consultant, mais les exigences actuelles comportent des technologies et des variables de coût supplémentaires. L'étude précédente ne peut pas être partagée avec les sociétés proposant pour cette demande, car cela pourrait perturber le processus de préparation des offres - en permettant de faire référence aux exigences contractuelles précédentes et donc au risque d'offres non conformes.

Q-3 Unités de production électrique par région. Le premier paragraphe de la tâche 3 stipule que les coûts d'immobilisation et d'exploitation des nouvelles centrales de production d'électricité doivent être régionalisés selon les provinces et les territoires du Canada. La tâche 3 énumèrent également les types d'installation de production d'électricité à inclure dans l'estimation des coûts régionaux des nouvelles centrales de production d'électricité au Canada. Certains des types de centrales de production énumérés peuvent ne pas être techniquement réalisables dans chaque province / territoire (p. Ex., Les éoliennes extracôtières en Saskatchewan). Pouvez-vous confirmer que toutes les unités de production d'électricité énumérées n'auront pas besoin d'être incluses dans l'étude pour chaque région dans de telles circonstances?

R-3 Oui, les unités de production d'électricité à inclure dans les régions de l'étude sont celles qui sont techniquement réalisables pour la région considérée. Ceci est abordé dans la Tâche 2, qui explique que les capacités des unités de production à adopter pour l'étude ne devraient couvrir que celles susceptibles d'être construites dans la région considérée.

Q-4 Sujet: Coût total actualisé de l'électricité. Le coût total actualisé doit-il être calculé au point de génération ou doit-il calculer un coût total actualisé pour un produit livré à un réseau de transport existant (par exemple, le coût total doit-il inclure les coûts moyens de transmission pour connecter une grille provinciale ou territoriale existante)?

R-4 Le coût total actualisé doit être calculé au point de génération.

Q-5 a) Sujet: Outil d'estimation des coûts ajustable par l'utilisateur. ECCC peut-il fournir un exemple ou une référence au type d'outil d'estimation des coûts envisagé comme livrable pour cette tâche?

R-5 a) Réponse: L'outil devrait pouvoir convertir les données fournies par l'utilisateur concernant les caractéristiques opérationnelles des unités, telles que le facteur de capacité, la durée de vie et le coût du combustible, en variables de production telles que coûts d'exploitation fixes et variables et les coûts nivelés d'électricité. Ces valeurs de sortie doivent être dérivées des hypothèses faites au sujet des coûts en capital et d'autres coûts opérationnels associés aux technologies de production d'électricité représentatives (p. Ex., Cycle combiné au gaz naturel), c.-à-d.

Q-5 b) Pour aider à élaborer la section sur les méthodes de la proposition, ECCC peut-il donner un exemple concret et concret d'un récent enjeu politique ou d'un processus d'évaluation des politiques où ECCC envisage d'utiliser l'outil d'estimation des coûts?

R-5 b) Réponse: Voici un exemple de l'évaluation d'ECCC pour les scénarios de production qui envisageaient un investissement dans la production alimentée au gaz naturel avec un facteur de capacité de 60% pour répondre à la demande comparativement à la production éolienne avec un facteur de capacité de 30%. L'option avec le moins de coût total actualisé serait l'option d'investissement à considérer.

R-6 Question de suivi: Après avoir passé en revue les réponses, j'ai une question complémentaire, celle-ci concerne la **Question Q-2** précédemment posée - **Sujet: Étude précédente:**• ECCC a confirmé qu'une étude similaire a été complétée en 2012 par un consultant et que l'étude précédente ne peut pas être partagée avec les entreprises proposant pour cette demande, car cela pourrait perturber le processus de préparation des soumissions. Le proposant recevra-t-il une copie de l'étude précédente et le modèle utilisé?

R-6 – Oui